



AFRIQUE/RD CONGO - Le Père Apollinaire Malumalu élu Président de la Commission électorale nationale indépendante

Kinshasa (Agence Fides) – Le 7 juin, le Père Apollinaire Malumalu a été élu Président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) par l'Assemblée nationale, Chambre basse du Parlement de la République démocratique du Congo.

On rappellera que le Père Malumalu avait déjà présidé la Commission électorale indépendante (CEI) qui a organisé et contrôlé les élections présidentielles de 2006. Le nom du prêtre catholique avait été indiqué par la sous-commission « Confessions religieuses » de la représentation de la société civile.

Un certain nombre de journaux congolais soulignent que le Père Malumalu est considéré comme une personne experte dans l'organisation électorale et ce non seulement pour avoir organisé les élections de 2006 mais également suite aux différentes missions d'observateur électorale qu'il a mené dans différentes régions du monde. Par une note du 13 mai, la Conférence épiscopale de la RDC (CENCO) avait réaffirmé l'interdiction pour les prêtres, religieux et religieuses de « participer activement aux partis politiques et associations à caractère politique, tout comme à la direction d'institutions étatiques chargées de l'organisation des élections, à tous les niveaux ». Le communiqué affirmait en outre que la CENCO « n'a présenté aucun ecclésiastique afin qu'il devienne membre de la CENI ».

« Il va de soi que, si un ecclésiastique s'engagera au sein de la CENI, il ira clairement à l'encontre des normes canoniques de l'Eglise catholique (cf. canons 287, 672 et 739) et de la position commune des Evêques de la CENCO rappelée ci-dessus » concluait le communiqué. (L.M.) (Agence Fides 08/06/2013)